

de la Cochinchine ; j'y ai acquis de nouveau la conviction que l'opinion sera longtemps en faveur des Français dans ce pays. Si leur commerce n'y est pas ouvertement plus favorisé, c'est que le gouvernement redoute les Anglais si voisins et si puissants, et soupçonnés aujourd'hui d'aider les Siamois, ennemis jurés de l'empire d'Annam. Les États-Unis d'Amérique ont aussi, en 1830, fait l'essai d'établir un agent en Cochinchine, se prévalant du caractère pacifique « et purement mercantile qui les distingue de la France et de l'Angleterre, toujours prêtes à prendre les armes et à obtenir par la force ce qu'on n'accorde point à leur influence. » Malgré ces insinuations artificieuses, Mr. Shilluber, consul nommé des États-Unis, n'a pu parvenir à se faire admettre.

Il ne faut pas conclure de ce qui précède que nos relations avec la Cochinchine soient tout à fait interrompues. Depuis mon retour, j'ai fait informer le commerce que la culture du sucre et de la soie vient de recevoir une extension considérable dans les provinces de Tourane et de Hué ; or, ce sont principalement ces produits qui attirent l'attention des armateurs français. Plusieurs cargaisons d'objets de notre industrie ayant été demandées de Hué, deux armements ont déjà eu lieu à Bordeaux dans le cours de l'été, et un autre plus important se prépare pour le mois de mars prochain. J'ai tout lieu de croire que ces spéculations seront encouragées par le gouvernement cochinchinois, dont le but est d'étendre ses rapports à l'extérieur en s'opposant à la formation, sur son territoire d'établissements européens permanents.

Les faits que je viens d'exposer sont en tout conformes à la vérité ; on ne saurait en rien m'imputer